

Règlement du Concours d'Écriture 2021

1. L'ANCRE Maritaise, Ré Nature Environnement et la Médiathèque de Sainte-Marie de Ré, organisent un concours d'écriture dans sa cinquième édition.

Ce concours s'adresse à deux catégories :

- Adultes
- Enfants et adolescents (jusqu'à 18 ans)

2. Le thème du concours d'écriture est

« **Dans la peau de votre Animal Totem, racontez-nous qui vous êtes !** »

Un animal totem se caractérise par un lien très personnel avec l'individu auquel il est associé. On peut avoir un ou plusieurs animaux totem tout au long de sa vie, durant une phase spécifique de sa vie, ou lors d'occasions particulières.

Un totem tend à symboliser un groupe ou l'identité d'une personne. En tant que tel, un animal totem est l'équivalent d'un guide ou animal protecteur.

3. Le sujet est à télécharger sur les sites des partenaires :

www.saintemariedere.fr / www.renatureenvironnement.fr / www.mediathèque-saintemariedere.fr

4. La participation au concours est **gratuite**.

5. Chaque auteur ne peut soumettre qu'un seul texte. Les textes soumis devront :

- être écrits en français,
- avoir une longueur maximale de **500 mots** dactylographiés
- être totalement originaux (jamais publiés)

Le genre littéraire est libre.

6. L'auteur qui soumet un texte au concours garantit expressément les organisateurs que l'œuvre soumise n'est pas un plagiat et qu'il en est le véritable auteur.

7. **La date limite d'envoi des textes est le 11 Juillet 2021**

Les textes devront obligatoirement être envoyés sous la forme d'un fichier texte (Word ou équivalent, pas de PDF) à l'adresse suivante : concoursecriture17740@gmail.com.

Le texte devra être anonyme (pas de nom d'auteur dans le fichier).

Tout texte envoyé sous une autre forme ou ne respectant pas les conditions du règlement ne sera pas pris en compte.

8. Les textes soumis au concours seront évalués par un jury composé de membres de l'ANCRE Maritaise, de Ré Nature Environnement, de bibliothécaires et d'élus de la commune.

Les critères d'appréciation des textes seront le respect du thème, la qualité de l'écriture, de l'orthographe et de la narration, ainsi que l'originalité.

9. Le jury choisira 3 lauréats par catégorie, qui seront récompensés.

Les lauréats seront invités à intégrer le jury pour l'année suivante.

10. **Le palmarès du concours sera dévoilé le Mercredi 11 Août 2021** lors d'une soirée de lecture et remise des prix dans le parc de Montamer à 19h00, selon les normes sanitaires en vigueur à cette date.

11. La participation au concours implique la pleine adhésion au présent règlement et l'acceptation des décisions du jury, qui sont sans appel. Elle implique aussi l'abandon par les auteurs de leurs droits relatifs à la publication et à la diffusion de leur texte sous forme de recueil.

12. Un minimum de 10 participants est nécessaire à la validité du concours.